



CORONAVIRUS (COVID-19): Annulation activités et événements

Municipalité de Pontiac

5 octobre 2020 – 15 h 45

Ce que vous devez savoir :

- Les dernières mesures gouvernementales annoncées le mardi 22 septembre 2020, situant la région de l'Outaouais en zone d'alerte orange, apportent des restrictions au niveau des contacts sociaux non nécessaires. Par exemple, les rassemblements ont été restreints à un maximum de 25 personnes pour les activités organisées dans un lieu public intérieur et extérieur.
- Par conséquent, devant cette obligation gouvernementale, la Municipalité a dû **annuler la Foire champêtre de Pontiac** qui était organisée en collaboration avec la Commission de la capitale nationale (CCN) et qui était prévue du 10 au 12 octobre prochain.
- De plus, la Municipalité **annule toutes ses réservations** de salle impliquant une activité de plus de 25 personnes dans ses centres communautaires jusqu'à nouvel ordre.

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun